



Patricia (*), AESH depuis 5 ans, songe à changer de profession

AESH depuis maintenant 5 ans, Patricia (*) a vécu la mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL), «**une bonne idée à l'origine**», mais dont elle dénonce aujourd'hui les dérives.

«**Lors de ma prise de poste, je travaillais dans deux écoles différentes ou j'effectuais 12 h d'accompagnement pour chaque élève avec un salaire de 680 € mensuel. Aujourd'hui avec les PIAL, l'an dernier au collège, j'effectuais 24 heures d'accompagnement, mais à 4 élèves dans deux classes différentes**», dit-elle. Le nombre d'heures d'accompagnement diminuant d'année en année, «la mutualisation devient une obligation». «**Accompagner deux élèves simultanément peut être envisagé, mais il faut prendre en compte le handicap de chaque élève, or il n'en est pas question, le seul but étant d'embaucher le moins d'AESH possible tout en accompagnant un maximum d'élèves**», dénonce Patricia.

Comme Audrey (voir ci-contre), Patricia estime que «**nous ne sommes que des pions que l'on déplace, selon les besoins, du jour au lendemain. Il m'est arrivé de recevoir un appel le mardi midi pour me dire que je devais changer d'établissement le jeudi matin sans donc pouvoir expliquer à mon élève pourquoi je ne pourrais plus m'occuper de lui et pourquoi il allait devoir rester sans AESH**», cite-t-elle à titre de (mauvais) exemple.

«**Ce métier est un magnifique métier que j'exerce avec cœur et enthousiasme chaque matin, mais avec tellement peu de reconnaissance que je songe à changer de profession**», conclut Patricia.

() Prénom d'emprunt*